

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2021

Le vendredi 28 mai 2021 à 9 heures 30, les actionnaires d'AGMA, Société Anonyme cotée à la Bourse de Casablanca et Acteur de référence dans le Conseil en Assurance et Réassurance, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au Siège Social de la société sous la présidence de Mme Rachida BENABDALLAH, Président Directeur Général d'AGMA S.A.

Les états de synthèse, faisant ressortir un bénéfice net comptable de 50.219.853,10 DH pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés dans le journal Finances News du 22 avril 2021, ont été approuvés à l'unanimité par ladite Assemblée et n'ont subi aucun changement.

L'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration et publiées, préalablement à l'AGO, dans l'avis de convocation aux actionnaires inséré dans l'édition du 26 avril 2021 du journal L'Economiste, ont été adoptées à l'unanimité sans aucune modification.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de distribuer un dividende ordinaire de **235 DH par action** à compter du 27 juillet 2021, selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Le rapport financier annuel 2020 de la société est accessible sur le site : <https://agma.ma/communication-financiere/>